

Conduite de groupe, gestion de conflits

Présentation du « Serious Game »

Dans le cadre de la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR) (projet fictif) sur la commune d'Arthon (Indre), vous incarnerez l'une des parties-prenantes du projet. Chaque partie-prenante a des perceptions et des objectifs plus ou moins différents vis-à-vis du projet et de son développement. Dans le cadre d'un atelier participatif relatif à la définition des zones d'accélération d'EnR, qui aura lieu le lundi 19 février, chaque groupe devra exposer et défendre son point de vue sur les zones choisies, et tenter de trouver un consensus avec les autres parties-prenantes.

Contexte du projet (projet « fictif »)

La commune d'Arthon est située au sud Châteauroux, dans le département de l'Indre. Dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables, les élus de la commune doivent déterminer des zones propices sur son territoire au développement de trois types d'énergies : l'éolien, le solaire photovoltaïque et la méthanisation.

La commune a fait appel à un bureau d'études afin de réaliser la médiation sur les choix des zones d'accélération. Un atelier participatif est réalisé afin que les élus exposent leurs choix aux citoyens. Ces derniers auront l'occasion de faire part de leur avis et de questionner les élus. Le bureau d'études aura en charge de faciliter les débats, de synthétiser les positions de chacun (élus / citoyens) et de permettre aux parties-prenantes de trouver un consensus.

Au total, 3 types de parties-prenantes intervenant sur ce projet sont présentes :

- les habitants,
- les élus de la commune,
- le bureau d'études en environnement et concertation.

Vous serez réparti par groupe de 3 à 4 personnes, chaque groupe tenant le rôle d'une partie prenante.

Rôle des parties prenantes

- **Comité de pilotage citoyen** : Le collectif regroupe des habitants de la commune qui souhaitent s'impliquer au sein de leur territoire. Le collectif se veut paritaire et représente l'ensemble des avis des habitants (favorable, neutre ou défavorable à une ou plusieurs énergies renouvelables). Les membres de ce groupe devront trouver un consensus quant au choix des énergies renouvelables à développer et des zones pouvant les accueillir. Vous devrez justifier votre position en vous appuyant sur vos recherches.

- **Elus locaux** : il s'agit du conseil municipal de la commune (Maire, et adjoints en particulier). Ils veillent à ce que les énergies renouvelables s'insèrent harmonieusement au sein du territoire en prenant en compte les avis des habitants et en s'assurant que les retombées du projet, notamment économiques, apportent une plus-value à la commune. Vous devrez choisir les énergies que vous souhaitez développer, les zones sur lesquelles vous souhaitez les voir apparaître. Vous devrez également présenter les projets que vous souhaitez développer grâce aux retombées économiques prévues du développement des énergies renouvelables.
- **Bureau d'études en environnement et concertation** : vous devrez présenter en début d'atelier l'ensemble des énergies renouvelables (éolien, solaire photovoltaïque et méthanisation aux parties prenantes : fonctionnement, contexte de développement en France, aspects positifs et négatifs. Vous devrez durant l'atelier faciliter les échanges entre les élus et les citoyens, en distribuant les « tours de parole », apportant des précisions sur la base de vos recherches. De même, vous devrez faire en sorte que les élus et les citoyens aboutissent sur un des énergies renouvelables à développer et des zones d'accueil de ces énergies.

Préparation du dossier, réalisation du Serious Game

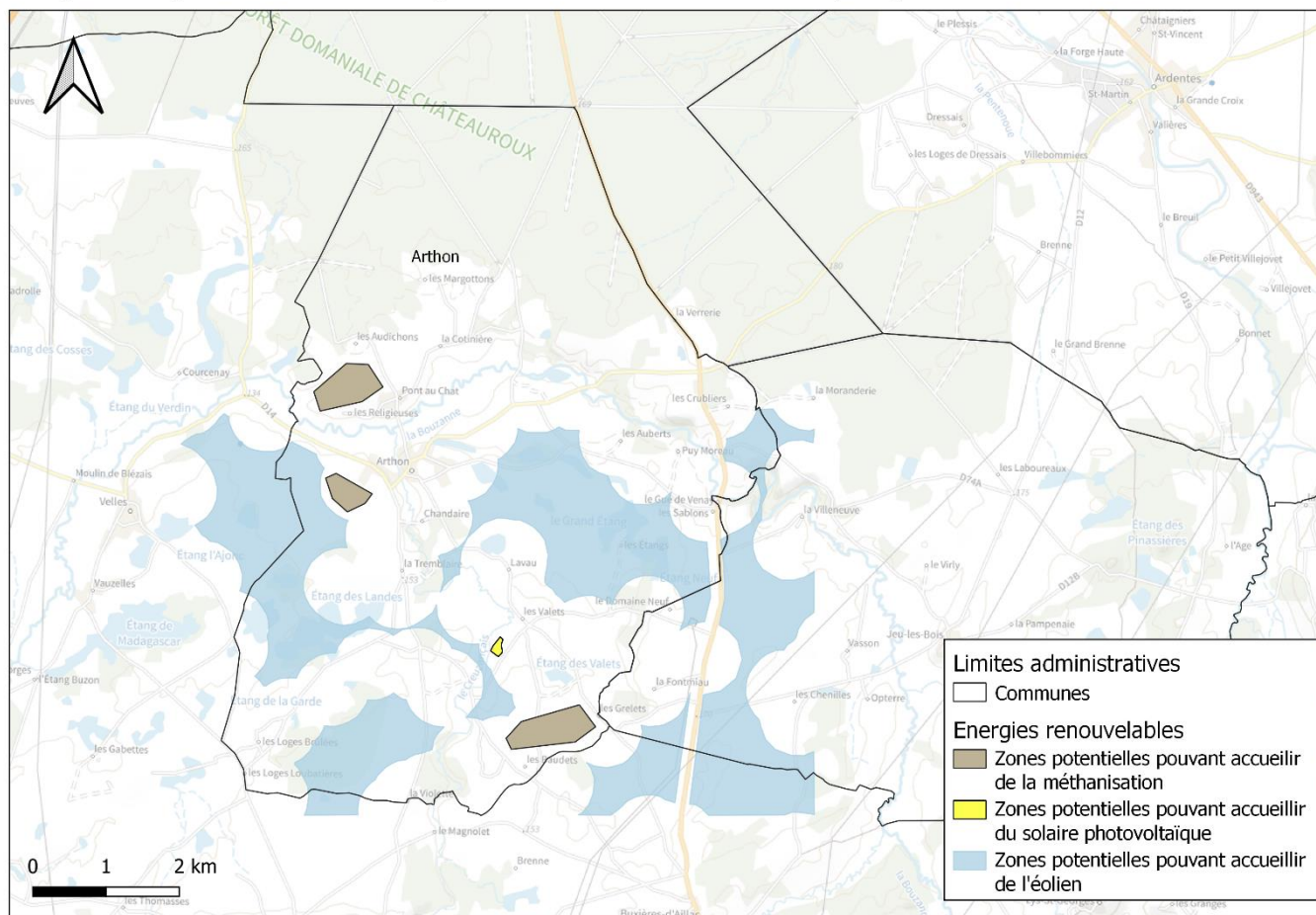
Vous devrez préparer pour le 15 février un dossier par groupe dans lequel vous présenterez le Serious Game, le positionnement de la partie prenante choisie vis-à-vis du projet et votre argumentaire. Ce dossier devra nous être transmis au plus tard le 15 février. Votre argumentaire pourra s'appuyer sur le tableau disponible en fin de document, sur les informations présentes dans les documents transmis dans le dossier documentaire et sur vos propres recherches.

L'atelier participatif aura lieu le 19 février. Lors de cet atelier, chaque groupe, par l'intermédiaire de son porte-parole, présentera sa position (3 à 5 minutes max), puis vous discuterez ensemble pour tenter de trouver un positionnement commun quant au choix du scénario d'implantation.

Dossier à envoyer au plus tard le **15 février 2024** à : romain.garcia@be-territoires.com

Présentation du projet fictif

Zone potentielle pouvant accueillir des énergies renouvelables - Commune d'Arthon (Indre)



Réalisation : Territoires, 2024

Source : IGN, Géoportail

Carte 1 : Zones d'accélération possibles des énergies renouvelables (Source : Territoires, 2023)

Tableau - Arguments mobilisables selon les parties-prenantes

Partie-prenante	Positionnement / argumentaire
Maitre d'ouvrage	
Elus locaux	Gain pour municipalité / réinvesti pour le territoire pour compenser impacts environnementaux (développement de zone naturelle...) Développement d'une image positive du territoire (engagement envers les énergies renouvelables / production d'une électricité propre) Engagement politique / insertion dans la transition énergétique Apport financier Production d'électricité Energie renouvelable / « propre » - contexte transition énergétique Production d'une énergie locale / crise énergétique / moins dépendant aux énergies fossiles et/ou importées Respect des contraintes / adaptation environnementale Création d'emplois Impacts environnementaux / mesures ERC
Collectif citoyen / habitants	Impact paysager Impact sur le cadre de vie Impacts sur la santé humaine Proximité avec les habitations Impacts environnementaux Retombées à relativiser pour la commune / à qui bénéficient les retombées ? Risque de ternir l'image du territoire Renforcement de la cohésion entre les habitants sur le territoire (mobilisation autour d'une cause commune)

Bibliographie indicative

Loi d'accélération des énergies renouvelables

[LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables - Dossiers législatifs - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Solaire photovoltaïque

<https://www.ecologie.gouv.fr/solaire>

[Photovoltaïque.info - Le Centre de Ressources Photovoltaïque](#)

[Photovoltaïque, sol et biodiversité : enjeux et bonnes pratiques - La librairie ADEME](#)

Eolien

[Énergie éolienne - La librairie ADEME](#)

[Défi éolien en 10 questions \(Le\) - La librairie ADEME](#)

[Etude sur la filière éolienne française : bilan, prospective et stratégie - La librairie ADEME](#)

Méthanisation

[GRDF - Projet Méthanisation | La méthanisation, qu'est-ce que c'est ?](#)

[Méthanisation | Optigede - Ademe](#)

[Fonctionnement de la filière - Portail National de la Méthanisation \(methafrance.fr\)](#)